Date dernière modification : 21/03/2022

La gestion des demandes d'hébergement temporaire d'urgence (HTU) avec reste à charge limité dans ViaTrajectoire Module Grand Age

FICHE PRATIQUE VIATRAJECTOIRE GA

Signaler les demandes d'admission Grand Age qui sont faites dans le cadre du dispositif d'Hébergement temporaire d'urgence (HTU).

<u>Objectif</u>: faciliter l'identification des patients dont la demande relève du dispositif « hébergement temporaire d'urgence »

À destination : des unités prescriptrices de demandes HTU et structures receveuses labellisées

Cette fonctionnalité est disponible dans le cadre d'une demande Grand Age.

✓ Côté demandeur :

Procédure:

- 1- Je crée une demande Grand Age.
- 2- Une fois les volets validés, je peux envoyer ma demande aux établissements receveurs. Pour cela, je sélectionne les structures et clique sur « Envoyer ».
- 3- Une nouvelle fenêtre s'ouvre.
- 4- La proposition « Hébergement Temporaire d'Urgence (HTU) » s'affiche lorsque je sélectionne hébergement de type « **temporaire** » et que le niveau d'urgence sélectionné est « **immédiat** ».
- 5- Je coche la case proposée.



Envoyer la demande

Vue au niveau de l'onglet « Recherche d'établissement » :



✓ Côté receveur :

Le sigle « HTU » est ajouté dans la colonne « statut ».

Vue tableau de bord receveur :



Vue au niveau de la demande :



